



Le Conseil Général des Alpes-Maritimes

vous informe

que

le traitement, en hélicoptère, contre la processionnaire du pin,
aura lieu du 30 octobre au 3 novembre 2006.

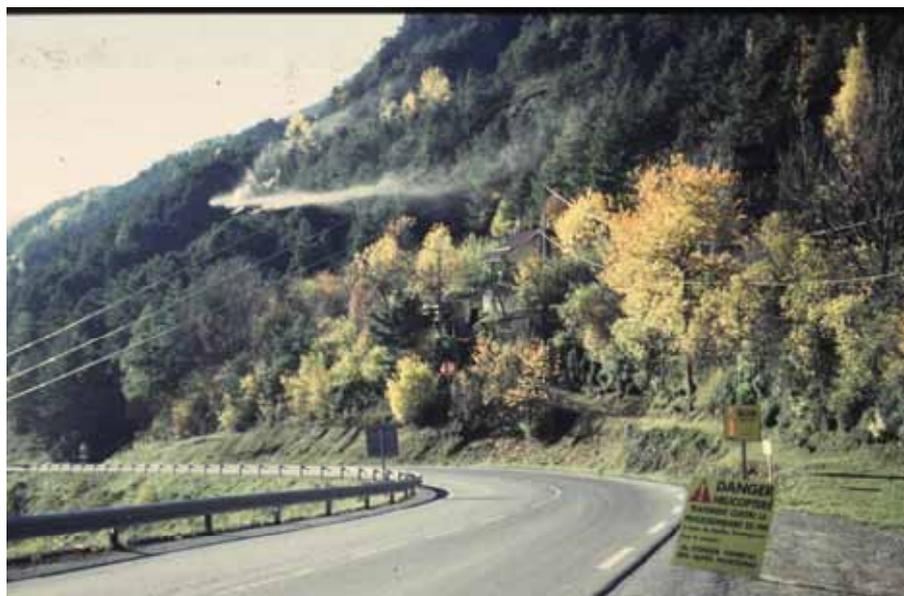
Commune de Tourrette-Levens

Le produit, mis en œuvre, est le FORAY 96B

(voir fiche technique ci-jointe).

Un numéro de téléphone est mis à la disposition du public.

Au **06 71 34 34 28** un technicien répondra à vos interrogations.



épandage du produit



chenilles en cours de procession

Cette prestation est réalisée par



Office National des Forêts *Arbre-Conseil 06*